

Avez-vous affaire à des des Composés d'Ammonium Quaternaire ?

Nous avons une solution qui vous permettra
vous faire économiser du temps, des coûts et des ressources



Le Comité des Produits Biocides a adopté l'avis relatif à l'approbation des substances actives DDAC (CAS 7173-51-5) et ADBAC/BKC (CAS 68424-85-1) pour PT1 et PT2 à la fin de 2021.

La date d'approbation est prévue pour le début de 2024 et les entreprises doivent se préparer à soumettre leurs dossiers de Produits Biocides.

QuAC est un groupe d'intérêt créé par CEHTRA avec le soutien juridique de Steptoe pour couvrir tous les Composés d'Ammonium Quaternaire (QUAT) et/ou les combinaisons de types de produits.

La stratégie de QuAC est basée à la fois sur : les intérêts principaux des entreprises et notre expérience dans le traitement des Familles de Produits Biocides (BPF) dans le nouveau cadre d'orientation.

Avec QuAC, les entreprises disposeront de leur propre dossier BPR mais pourront toujours bénéficier des synergies dérivées du partage du paquet d'évaluation des risques

Pour plus d'informations :
www.cehtra.com/fr/quac

Vous avez des questions ? Envoyez vos requêtes à :
contact@cehtra.com



Steptoe